

PROCES-VERBAL REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 8 AVRIL 2024 à 18 H 30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Nelly VERGEZ, M. Damien BERRY, Mme Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD, M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mme Agnès URBAIN, M. Bruno PRESSAC, Mme Hélène FOISSARD, M. Raymond BONNETEAU, Mme Sandra TOURNAIRE, Mme Corine LELAVANDIER.

Madame Corine VALADE a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien situé section AM N° 132 – 52 Grand'Rue à Villebois-Lavalette surface au sol de 102 m².

Le conseil municipal votre CONTRE à l'unanimité.

Vente d'un bien situé section AL N° 91 et 92 – 35 Rue André Bouyer à Villebois-Lavalette surface au sol de 3 748 m² pour la partie en zone U.

Le conseil municipal votre CONTRE à l'unanimité.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT D'EAU POTABLE SUD CHARENTE

Lors de la séance du 20 mars 2024, le comité syndical du SEP du Sud Charente a acté l'intégration de la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire au 1^{er} janvier 2025.

En conséquence, une modification statutaire est à prendre en compte, il est donc proposé d'inscrire la commune de « Barbezieux-Saint-Hilaire ».

Le Conseil Municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de 3 mois, à compter de la date de notification de la délibération du Comité Syndical du SEP Sud Charente, pour se prononcer sur les modifications statutaires envisagées ; passé ce délai, et à défaut de délibération, la décision est réputée favorable.

Nous devons nous prononcer POUR ou CONTRE cette proposition.

Le conseil municipal votre POUR à l'unanimité.

SUBVENTIONS 2024.

Nous avons deux demandes de subvention de la part de la Maison Familiale Rurale Sud Charente pour deux élèves scolarisés dans cet établissement de Montmoreau et nous avons une autre demande pour l'Association « CANIMEDICATION » qui a pour objet la visite bénévole d'un binôme maître-chien dans certains hôpitaux, ephad ou accueil de jour de malades Alzheimer, handicapés ou autres.

Je vous propose d'inscrire la somme de 100 € à la MFR et 50 € à l'association Canimédication à prendre sur les fonds « divers » inscrits au BP 2024 article 65748.

Le conseil municipal votre POUR à l'unanimité.

ACHAT TERRAINS REGULARISATION ENCLOS DES DAMES

Nous avons la possibilité de régulariser l'achat des terrains concernant l'élargissement du Chemin de l'Enclos des Dames (au-dessus de la médiathèque), les arbres bordant cette voie sont plantés sur des terrains appartenant aux riverains.

Un relevé de géomètre a été fait et nous allons proposer d'acheter la surface à l'€ symbolique à chaque propriétaire.

L'acte sera établi par Maître Benoit-Mesnard notaire à Villebois-Lavalette, les frais seront réglés par la commune.

Le conseil municipal votre POUR à l'unanimité.

CREATION POSTE AGENT TECHNIQUE EN C.D.D.

Comme nous l'avons déjà évoqué, nous devons recruter un agent sur un poste à durée déterminée de 6 mois à 35 H pour Accroissement Saisonnier d'Activités en remplacement de notre agent technique parti à Angoulême.

Ce poste sera créé à partir du 1^{er} juin 2024, du lundi après-midi au samedi matin inclus pour le nettoyage des halles après le marché ainsi que la mise en place du matériel tables, chaises...

Le conseil municipal votre POUR à l'unanimité.

DIVERS

- Spectacle « Vieux Néon » le 22 avril 2024 à 18 H 30 à la salle des fêtes
- 19 avril à 11 H visite de Monsieur le secrétaire général de la Préfecture
- Film la maman du bourreau le 8 mai sous les halles
- 24 avril à 18 H avenir Office du tourisme à la salle des fêtes

La séance est levée à 19 h 45. Prochaine réunion le 13 mai 2024 à 18 H 30.